



La Politique Qualité de la PFRH AG

Créée en 2011, la PFRH AG s'inscrit dans un réseau de 15 plates-formes animé par la DGAFP. Structure originale, présente en Guadeloupe, en Guyane et en Martinique, elle est placée sous l'autorité des 3 préfets respectifs. Sa direction est située dans les locaux de la préfecture de Martinique.

Elle est chargée de :

Mettre en œuvre et accompagner les actions de modernisation de l'État dans le domaine des RH et de l'organisation du travail

Favoriser le développement des mobilités interministérielles et inter fonctions publiques au sein du bassin d'emploi

Élaborer et mettre en œuvre le plan régional interministériel de formation et le plan local de formation de la préfecture

Mettre en place des programmes interministériels d'action sociale et d'optimisation de l'environnement professionnel

L'année 2017 a vu le renforcement de la diversité et de la qualité de l'offre de services de la PFRH AG grâce au recrutement d'une conseillère mobilité carrière en janvier et à l'obtention de la certification ISO 9001 V2015 pour son activité de formation. Cela a confirmé et consolidé la qualité de l'offre de formation et permis la réalisation de projets répondant à l'ensemble des missions de la plate-forme. La PFRH AG est aujourd'hui un acteur incontournable dans l'appui à la gestion interministérielle des ressources humaines.

Je souhaite en tant que directrice et responsable de la politique qualité de la PFRH, à porter les politiques publiques visant la modernisation de l'État dans le domaine des RH et de l'organisation du travail. Pour cela, je souhaite étendre le champ de la certification à la gestion de projets afin de les valoriser.

Je m'engage à poursuivre et renforcer cette orientation avec la collaboration de l'ensemble de l'équipe en plaçant la qualité au centre de nos préoccupations professionnelles.

À cette fin, j'ai retenu 4 axes stratégiques permettant le développement de notre action pour l'année 2018 :

Axe conformité : concevoir la politique de formation et porter des projets conformes aux priorités nationales et régionales

Axe satisfaction : Élaborer une politique de formation et des projets répondant aux attentes de la DGAFP, du Préfet et des agents

Axe amélioration : Améliorer la qualité de notre offre de service et de notre organisation

Axe communication : Diffuser et promouvoir les actions de la plate-forme

Pour cela, nous contrôlons les indicateurs et les outils de surveillance permettant le suivi de ces objectifs et l'amélioration continue de notre activité et nous mettrons tout en œuvre pour continuer de conduire avec succès notre démarche qualité.

Anne FOLL



La directrice de la plate-forme inter-régionale d'appui interministériel
à la gestion des ressources humaines Antilles-Guyane